

État de la Chapelle publique de la paroisse de Chars-Fouesnant

QUESTIONNAIRE

1° a) Nom du ou des titulaires des chapelles.....	a) <i>N. D. du Drénez</i>	a)	a)	a)	a)
2° b) Appartenant à.....	b) <i>à la fabrique de Chars-Fouesnant</i>	b)	b)	b)	b)
3° c) Autorisées par décret en date du ..	c) <i>28 Novembre 1872</i>	c)	c)	c)	c)
d) ou ouvertes au culte à la date du ..	d)	d)	d)	d)	d)
e) ou en service de temps immémorial.	e) <i>Des documents établissent que cette chapelle avait plus d'importance que l'église paroissiale</i>	e)	e)	e)	e)
4° f) Messes célébrées chaque année ...	f) <i>9 au minimum et le plus souvent 12</i>	f)	f)	f)	f)
g) — ou chaque mois.....	g)	g)	g)	g)	g)
h) — ou chaque semaine	h) <i>Les vendredis du carême</i>	h)	h)	h)	h)
i) Autres offices. En fait-on? Lesquels?	i) <i>L'office paroissial s'y fait 2 fois dans l'année</i>	i)	i)	i)	i)
j) Y fait-on le catéchisme	j) <i>jamais</i>	j)	j)	j)	j)
5° k) Distance en kilomètres de l'église paroissiale.....	k) <i>2 kilomètres</i>	k)	k)	k)	k)
l) État des chemins	l) <i>Toute d'intérêt commun bien entretenue</i>	l)	l)	l)	l)
6° m) Chiffre de la population notablement plus rapprochée de la chapelle ..	m) <i>Plus centrale que l'église paroissiale</i>	m)	m)	m)	m)
n) Y assistant à la messe le dimanche.	n) <i>Comme à l'église paroissiale et même en plus grand nombre</i>	n)	n)	n)	n)

Observations particulières.

La chapelle de N. Dame du Drénec existe de temps immémorial et la population de Clohars et des environs y viennent en grand nombre à deux groupes de l'année principalement le 1^{er} dimanche de juillet pour honorer S. Eloy et le dimanche dans l'octave de l'assomption pour honorer la S^{te} Vierge N. D. du Drénec. La chapelle devenue propriété particulière à la suite de la confiscation des biens de l'église a été revendiquée par la population et en 1870 ainsi que les années précédentes des démarches ont été faites pour relever le culte de N. D. du Drénec. La famille de Kermel a cédé le terrain à la fabrique et la chapelle a été reconstruite dans des proportions nécessitées par une affluence plus considérable de fidèles. Le décret du ministre des cultes autorisant la reconstruction de la chapelle date du 28 Nov 1872 et l'acte notarié de donation de 25 ares de terrain est daté du 6 Juin 1873. Cette chapelle procure à la fabrique le plus clair de son revenu et si elle est fermée les 1400^f d'emprunt contractés sur particuliers ne pourront jamais être redimés. Les deux tiers des offrandes proviennent des deux pardons qui se font dans cette chapelle.

ÉTAT DES CHAPELLES PRIVÉES

de la paroisse de *Clohars Fauré nant*

QUESTIONNAIRE

1^o Date d'érection.

2^o Nom du propriétaire. . .

3^o Messes célébrées chaque année.

— ou chaque mois . .

— ou chaque semaine.

4^o Indult pontifical

— sa date.

— Est-il au nom du propriétaire actuel ? . .

— A-t-il reçu le visa de l'Évêché ?

M^e le Marquis de Vergos

Existe.

Oui

Oui, puisque j'ai été autorisé à y ériger un chemin de croix